



Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Réf.: Circulaire BDT/DKH/RME/046

Genève, le 26 mai 2020

- Aux Administrations des États Membres de l'UIT
- Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018)
- Aux Membres du Secteur de l'UIT-D
- Aux Autorités nationales de régulation
- Aux organisations régionales et internationales
- Aux établissements universitaires et instituts de recherche participant aux travaux de l'UIT
- À l'Organisation des Nations Unies, aux institutions spécialisées et à l'AIEA

Objet: L'édition de 2020 du Colloque mondial des régulateurs (GSR) sera virtuelle

Madame, Monsieur,

Vous avez peut-être reçu, il y a quelques mois, une lettre vous invitant à participer au 20ème Colloque mondial des régulateurs (GSR-20). Nous avons procédé à tous les préparatifs nécessaires pour vous accueillir en personne ici à Genève, afin de vous faire part des grandes tendances et des questions qui revêtent aujourd'hui de l'importance sur la scène de la régulation. Compte tenu des défis auxquels nous sommes tous confrontés en raison de la pandémie de Covid-19, et après mûre réflexion, nous avons décidé que le GSR-20 se tiendrait sous forme virtuelle, et que **toutes les réunions et sessions auraient lieu en ligne**. En outre, de nouvelles options et des fonctionnalités inédites seront proposées pour célébrer cette 20ème édition du GSR. J'ai le plaisir de vous communiquer dans les paragraphes qui suivent les modalités détaillées de ces célébrations et de vous transmettre en annexe l'ordre du jour provisoire révisé.

Programme en ligne révisé

Afin de donner le coup d'envoi à la 20ème édition du GSR, nous organiserons le **30 juin 2020** le débat des hautes personnalités sur le thème *"Garantir une connectivité numérique résiliente et sécurisée pour tous – Se relever après la pandémie de Covid-19 et tirer les enseignements de la crise, afin d'être mieux préparés et d'être davantage à même d'intervenir"* et présenterons à cette occasion le *Manuel et la plate-forme sur la réglementation du numérique*.

Du **5 juillet au 15 août 2020 (les dates exactes doivent encore être confirmées)**, nous organiserons en ligne une série de discussions sous forme de tables rondes spéciales des régulateurs, en collaboration avec nos collègues régionaux, des associations régionales de régulateurs et des partenaires, qui porteront sur les thèmes suivants:

- Gouvernance institutionnelle et indépendance sur le plan réglementaire à l'ère du numérique.

- Attribution de fréquences, détermination de la valeur économique du spectre et mesures temporaires.
- Mieux reconstruire le monde: préparer l'après Covid-19 et élaborer un Plan d'action commun pour le développement du numérique.

Le **31 août**, nous organiserons simultanément, dans des salles virtuelles différentes, la réunion des Associations régionales des régulateurs et la réunion des Directeurs de la réglementation du secteur privé (CRO). La Table ronde des responsables des organismes de régulation (sur invitation uniquement) doit se tenir le **1er septembre**, juste avant les sessions principales du GSR.

Les sessions principales du GSR auront lieu du **1er au 3 septembre 2020 et se dérouleront en séances courtes d'une durée de 3 heures par jour**. Elles seront axées sur les thèmes suivants:

- Cadres institutionnels adaptés aux besoins pour la transformation numérique: déconstruire le mythe de la réglementation collaborative dans l'écosystème numérique de l'après-Covid-19.
- La concurrence à l'ère du numérique: une approche fondée sur la collaboration et la coopération.
- Point de vue du Laboratoire pour la connectivité sur le dernier kilomètre.
- Détermination de la valeur économique du spectre et mécanismes d'attribution (pour les nouveaux services, par exemple la 5G) à la suite de la CMR-19 et pour l'après-Covid-19.
- Sûreté et sécurité numériques: perspectives à l'heure où le monde se relève de la crise du Covid-19.
- Sociétés durables et inclusives: des TIC accessibles pour ne laisser personne de côté.

Inscription

L'inscription est obligatoire pour participer à cette édition virtuelle du GSR et débutera le 1er juin 2020 à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/meetings/registration/index.asp>. Les participants titulaires d'un compte TIES peuvent s'inscrire en utilisant leurs identifiants TIES (nom d'utilisateur et mot de passe). Les participants qui n'ont pas de compte TIES peuvent créer un compte utilisateur à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/ties-services/Pages/login.aspx>. Pour les participants ayant déjà créé un compte utilisateur lors de leur inscription à une réunion précédente de l'UIT, celui-ci est toujours valable.

Toutes les demandes d'inscription en vue de participer à ces réunions doivent être **validées par les coordonnateurs désignés** par les administrations et entités habilitées à participer. La liste des coordonnateurs désignés est disponible à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/meetings/registration/index.asp>.

Si vous avez besoin d'une assistance, veuillez écrire à l'adresse: BDTMeetingsRegistration@itu.int.

Interprétation

L'interprétation sera assurée en fonction des demandes des participants. Lors de l'inscription, les participants ayant besoin d'une langue autre que l'anglais doivent sélectionner la langue de leur choix dans la liste figurant dans le formulaire (arabe, chinois, français, russe ou espagnol). Les dates limites pour les demandes de services d'interprétation via le système d'inscription sont les suivantes:

- Pour le débat des hautes personnalités qui aura lieu le 30 juin 2020, la date limite est fixée au **10 juin 2020 (23 h 59, heure de Genève)**.
- Pour la réunion des Associations régionales des régulateurs (31 août 2020) et les sessions principales du GSR qui auront lieu du 1er au 3 septembre 2020, la date limite est fixée au **17 juillet 2020 (23 h 59, heure de Genève)**.

Accès aux salles de réunion virtuelles

Des instructions sur la procédure à suivre pour se connecter à la plate-forme mise en place pour ces réunions virtuelles seront communiquées par courrier électronique aux participants dûment inscrits dans une lettre de confirmation de leur inscription. Seuls les participants dûment inscrits à la (aux) réunion(s) auront accès aux salles de réunions virtuelles.

J'espère que vous serez en mesure de vous connecter, d'assister à l'édition de 2020 du Colloque mondial des régulateurs et d'y contribuer utilement pour faire de cette manifestation un succès.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Doreen Bogdan-Martin
Directrice

Annexe:

Le GSR-20 se tiendra de façon virtuelle!



Ordre du jour provisoire

Lancement de la célébration de l'édition de 2020 du GSR – 30 juin 2020

13 h 00-13 h 30

Lancement de la célébration de la 20ème édition du GSR et présentation du Manuel et de la plate-forme sur la réglementation du numérique

13 h 30-16 h 00

Débat des hautes personnalités: "Garantir une connectivité numérique résiliente et sécurisée pour tous – Se relever après la pandémie de Covid-19 et tirer les enseignements de la crise, afin d'être mieux préparés et d'être davantage à même d'intervenir"

- Quelle est la conduite à tenir maintenant? Comment remédier aux lacunes pour renforcer les bases de la transformation numérique et mieux reconstruire le monde?
 - Remédier à l'insuffisance des financements:
 - Trouver un équilibre entre les mécanismes et les modèles de financement innovants: mesures de politique générale pérennes, modèles économiques et modèles de partenariats et incitations fiscales de nature politique ou réglementaire.
 - Accès abordable: des approches pilotées par les communautés pour renforcer l'infrastructure numérique.
 - Remédier aux disparités en matière d'infrastructure et aux lacunes dans le domaine des technologies:
 - Faire correspondre les besoins en matière de connectivité et les technologies dans un souci d'efficacité accrue et en vue d'améliorer la préparation et de promouvoir la connectivité universelle.
 - Les technologies émergentes au service de l'édification d'un monde intelligent durable et respectueux de l'environnement: comment la réglementation peut-elle promouvoir l'innovation et l'adoption des technologies émergentes?

- Remédier aux lacunes de la réglementation et des politiques:
 - Quel cadre stratégique faut-il mettre en place pour que la transformation numérique tienne compte des réalités nouvelles?
 - L'expérimentation au service de l'innovation et de l'investissement: nouvelle donne, autorisations spéciales, bacs à sable réglementaires, enseignements tirés du Covid-19 et nouvelles pratiques pour un retour à une normalité.

5 juillet 2020 – 15 août 2020

Discussions sous forme de tables rondes spéciales des régulateurs

Tables rondes thématiques des régulateurs sur les mesures à prendre pour accélérer le redressement et mieux reconstruire

Sessions de 1h30 organisées en collaboration avec des partenaires (associations de régulateurs, instituts de formation, etc.); dates et régions à confirmer.

Ces sessions pourraient être axées sur les thèmes suivants:

- Gouvernance institutionnelle et indépendance sur le plan réglementaire à l'ère du numérique.
- Attribution de fréquences, détermination de la valeur économique du spectre et mesures temporaires.
- Mieux reconstruire le monde: préparer l'après Covid-19 et élaborer un Plan d'action commun pour le développement du numérique.

31 août 2020 – Sessions spéciales

13 h 00-16 h 00

<ul style="list-style-type: none"> • Salle virtuelle A (Interprétation requise) <p>Réunion des Associations de régulateurs (RA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Salle virtuelle B <p>Réunion des Directeurs de la réglementation du secteur privé (CRO)</p>
---	--

1er septembre 2020 – Sessions en ligne du GSR

13 h 00-14 h 15

Table ronde des responsables des organismes de régulation (sur invitation seulement)

Définir les orientations en matière de réglementation pour une décennie d'action

- Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR.
- Plate-forme REG4COVID – enseignements tirés et mesures à prendre pour préparer l'avenir.
- Études de cas de pays et initiatives.

14 h 15-14 h 30

Ouverture des sessions du GSR

14 h 30-16 h 00

Session 1: Cadres institutionnels adaptés aux besoins pour la transformation numérique: déconstruire le mythe de la réglementation collaborative dans l'écosystème numérique de l'après-Covid-19

- Mandat et rôle des régulateurs des TIC/télécommunications dans l'écosystème numérique de l'après-Covid-19.
- L'évolution numérique et les mutations des fonctions, des compétences et des outils: les régulateurs disposent-ils de tous les outils nécessaires pour faire face aux réalités nouvelles et à la transformation numérique?
- Aperçu de la collaboration: avec les décideurs, avec d'autres régulateurs, entre les secteurs et avec un large éventail de parties prenantes.
- Autonomie et indépendance: l'établissement de la réglementation dans un monde tourné vers la collaboration.
- 20 années de transformation et de concurrence dans le secteur: adopter des processus décisionnels fondés sur des données probantes.
- La réglementation collaborative à l'œuvre: le cas des services financiers numériques.

2 septembre 2020 – Sessions en ligne du GSR

12 h 00-13 h 00 Discussion informelle (discussion virtuelle) – Laboratoire pour la connectivité sur le dernier kilomètre

13 h 00-14 h 20

Session 2: La concurrence à l'ère du numérique: une approche fondée sur la collaboration et la coopération

- De la réglementation ex ante à la réglementation ex post: quel bilan?
- Marchés transparents, concurrentiels et non-discriminatoires et accès aux installations et services: est-il encore possible de parvenir à l'égalité des chances entre tous les acteurs du numérique? L'élaboration conjointe de la réglementation et les partenariats sont-ils la solution?
- Intégration des secteurs verticaux et des technologies émergentes: un environnement concurrentiel en évolution.
- Interconnexion, interopérabilité et accès ouvert.
- Concurrence pour les données: une régulation fondée sur les données et une régulation commune s'imposent.
- Mesures d'incitation en faveur de la mise en place de cadres favorables à la concurrence et durables, propres à promouvoir l'inclusion, l'innovation et les investissements, enseignements tirés du Covid-19.

14 h 30-16 h 00

Session 3: Détermination de la valeur économique du spectre et mécanismes d'attribution (pour les nouveaux services, par exemple la 5G) à la suite de la CMR-19 et pour l'après-Covid-19

- Utilisation du spectre pour les situations d'urgence temporaires: enseignements tirés du Covid-19.
- Rôle du spectre dans le processus de transformation numérique.

- Détermination de la valeur économique du spectre comme outil économique et social: des recettes publiques préalables ou un déploiement du réseau à plus grande échelle pour améliorer l'accès?
- Les taxes et les redevances d'utilisation du spectre font-elles obstacle au déploiement?
- Principes régissant l'octroi de licences pour l'utilisation du spectre pour les nouveaux services (par exemple la 5G) et les réseaux non traditionnels.

3 septembre 2020 – Sessions en ligne du GSR

13 h 00 -14 h 15

Session 4: Sûreté et sécurité numériques: perspectives à l'heure où le monde se relève de la crise du Covid-19

- Assurer en permanence la sûreté et la sécurité de l'infrastructure, des réseaux, des personnes et des objets: mesures de préparation pour les considérations relatives aux politiques et l'atténuation des risques, compte tenu des enseignements tirés de la pandémie.
- Instaurer un écosystème numérique fiable et sécurisé: comprendre les cybermenaces, sécurité collaborative.
- La sécurité en ligne et la cyberrésilience: qui sont les responsables?
- Identité numérique de confiance pour l'utilisation en ligne sécurisée: le rôle du régulateur.
- Initiatives réglementaires pour la protection en ligne des enfants au lendemain du Covid-19.
- Mobilisation des consommateurs dans les sociétés numériques: renforcer les services électroniques de confiance et leur utilisation (confidentialité des données, propriété des données, risques en matière de sécurité et droits de propriété intellectuelle).
- Nécessité d'établir une coopération multi-parties prenantes (secteur public-secteur privé) aux niveaux mondial et régional.

14 h 20-15 h 40

Session 5: Sociétés durables et inclusives: des TIC accessibles pour ne laisser personne de côté

- Mesures de politique générale et outils réglementaires propres à favoriser l'inclusion des personnes handicapées, le renforcement des capacités, etc.
- Approches innovantes pour faciliter en permanence le processus de transformation numérique pour les personnes ayant des besoins particuliers.
- Faire en sorte que des programmes d'enseignement et de formation de base et spécialisés dans le domaine des TIC soient accessibles à tous (outils de cyberapprentissage compris) afin de ne laisser personne de côté.

15 h 40-16 h 00

Perspectives d'avenir et clôture
